

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2014

Publication : 23/12/2014

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 16 DECEMBRE 2014****DECISION****Numéro 14 – 10 – 077****Décision 1 : L'ajustement de la nomenclature interne des marchés publics.**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 2 décembre 2014, s'est réuni le 16 décembre 2014 à partir de 14 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Messieurs André Cellier (Vice-président) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Monsieur Claude Liogier (5^{ème} membre du bureau)

Exposé du rapport effectué par le Président :

Lors de sa séance du 13 novembre 2012, le Bureau du conseil d'administration a approuvé la refonte de la nomenclature interne des marchés publics.

Cette nomenclature permet de définir les fournitures et services homogènes au sens de l'article 27 du code des marchés publics et de déterminer ainsi les procédures applicables en fonction des seuils réglementaires et des seuils propres au SDIS de la Loire.

Après deux ans d'application, il est apparu que cette nomenclature n'était pas adaptée aux achats de fournitures et de prestations de service du pôle *santé et secours médical*.

La nomenclature a donc été ajustée principalement en ce qui concerne les produits de santé et matériel médico-secouriste ainsi que les prestations de services associées.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article unique : Le bureau du conseil d'administration approuve le projet de nomenclature interne des marchés publics joint en annexe.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Annexe 1

MARCHES PUBLICS

NOMENCLATURE RELATIVE AUX FOURNITURES ET AUX PRESTATIONS DE SERVICES

(ARTICLE 27 DU CODE DES MARCHES PUBLICS)

10 : FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES.

- 10.01 PAINS, PATISSERIES, VIENNOISERIES ET OVOPRODUITS
- 10.02 VIANDES ET CHARCUTERIES
- 10.03 PRODUITS DE LA MER OU D'EAU DOUCE
- 10.04 FRUITS ET LEGUMES
- 10.05 BOISSONS
- 10.06 EPICERIE
- 10.07 ALIMENTATION POUR ANIMAUX

11 : FOURNITURES DE TENUES, EQUIPEMENTS, PRODUITS TEXTILES ET CUIRS

- 11.01 MATIERES PREMIERES TEXTILES ET CUIRS
- 11.02 EQUIPEMENT DE PROTECTION ET D'INTERVENTION POUR SAPEURS POMPIERS
- 11.03 VETEMENTS DE TRAVAIL POUR PATS
- 11.04 TENUES DE SORTIE
- 11.05 TENUES POUR EQUIPES SPECIALISEES GRIMP SDE CYN0
- 11.06 TENUES POUR EQUIPES SPECIALISEES SUBAQUATIQUE
- 11.07 PIECES DETACHEES POUR TENUES D'INTERVENTION
- 11.08 EFFETS DE SPORT

12 : FOURNITURES PAPIER ET PRODUITS DE L'EDITION.

- 12.01 PAPIERS D'IMPRESSION
- 12.02 ENVELOPPES
- 12.03 CARTONS EMBALLAGES
- 12.04 LIVRES
- 12.05 JOURNAUX, REVUES ET PERIODIQUES D'INFORMATION ET SPECIALISES
- 12.06 ENREGISTREMENTS SONORES, IMAGES FIXES ET IMAGES ANIMEES
- 12.07 IMPRIMES DIVERS

13 : FOURNITURES DE PRODUITS CHIMIQUES.

- 13.01 GAZ INDUSTRIELS
- 13.02 COLORANTS
- 13.03 PRODUITS AZOTES ET ENGRAIS
- 13.04 PRODUITS PLASTIQUES DE BASE ET CAOUTCHOUC
- 13.05 PRODUITS AGROCHIMIQUES
- 13.06 PEINTURES, VERNIS,
- 13.07 AUTRES PRODUITS CHIMIQUES

14 : FOURNITURE D'APPAREIL ET EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS, DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION.

- 14.01 COMPOSANTS ELECTRONIQUES
- 14.02 APPAREILS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE
- 14.03 APPAREILS DE RECEPTION, ENREGISTREMENT OU REPRODUCTION DU SON ET /OU DE L'IMAGE
- 14.04 ACCESSOIRES DE SONORISATION
- 14.05 APPAREILS DE TRANSMISSION AUDIOVISUELLE HORS TELEPHONIE
- 14.06 EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE
- 14.07 TERMINAUX DE TELEPHONIE

- 14.08 EQUIPEMENTS DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION
- 14.09 EQUIPEMENTS DE RESEAUX DE RADIOCOMMUNICATION
- 14.10 EQUIPEMENTS DE RESEAUX DE TRANSPORT
- 14.11 EQUIPEMENTS D'ALERTE INDIVIDUELLE
- 14.12 EQUIPEMENTS D'ALERTE COLLECTIVE
- 14.13 EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION MOBILES
- 14.14 EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION PORTATIFS
- 14.15 MATERIELS PHOTOGRAPHIQUES
- 14.16 MATERIELS CINEMATOGRAPHIQUES
- 14.17 PLAQUES, PELLICULES, FILMS ET SURFACES SENSIBLES POUR LA PHOTO ET POUR LE CINEMA
- 14.18 ACCESSOIRES ET PIÈCES DETACHEES POUR MATERIELS RADIO

15 : QUINCAILLERIE, OUTILLAGE, PRODUITS EN PLASTIQUE, METAL OU VERRE (HORS CONSTRUCTION).

- 15.01 PRODUITS EN PLASTIQUE
- 15.02 PRODUITS EN VERRE
- 15.03 OUTILLAGE D'ATELIER
- 15.04 PETIT OUTILLAGE
- 15.05 PRODUITS EN METAL ET QUINCAILLERIE

16 : PRODUITS DE SANTE ET MATERIEL MEDICO-SECOURISTE

- 16.01 MEDICAMENTS APPLICATION CUTANEE
- 16.02 MEDICAMENTS INJECTABLES
- 16.03 MEDICAMENTS NON INJECTABLES ET NON APPLICATION CUTANEE
- 16.04 THERAPEUTIQUE PÔLE SANTE – MATERIEL
- 16.05 THERAPEUTIQUE PÔLE SANTE – CONSOMMABLES
- 16.06 BAGAGERIE MEDICALE
- 16.07 DESINFECTION PREHOSPITALIERE – MATERIEL
- 16.08 DESINFECTION PREHOSPITALIERE – CONSOMMABLES
- 16.09 DASRIA –MATERIEL
- 16.10 MEDECINE D'APTITUDE – MATERIEL
- 16.11 MEDECINE D'APTITUDE – CONSOMMABLES
- 16.12 SURVEILLANCE MEDICALE – MATERIEL
- 16.13 SURVEILLANCE MEDICALE – CONSOMMABLES
- 16.14 MATERIEL DE FORMATION PÔLE SANTE - MATERIEL
- 16.15 MATERIEL DE FORMATION PÔLE SANTE – CONSOMMABLES
- 16.16 TEXTILES PÔLE SANTE- USAGE UNIQUE
- 16.17 TEXTILES PÔLE SANTE- REUTILISABLE
- 16.18 OXYGENE MEDICAL
- 16.19 MEOPA
- 16.20 ASSISTANCE RESPIRATOIRE SECOURISTE – MATERIEL
- 16.21 ASSISTANCE RESPIRATOIRE SECOURISTE – CONSOMMABLES
- 16.22 DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES - MATERIEL
- 16.23 DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES – CONSOMMABLES
- 16.24 IMMOBILISATION – MATERIEL
- 16.25 IMMOBILISATION – CONSOMMABLES
- 16.26 RELEVAGE- MATERIEL
- 16.27 BRANCARDAGE- MATERIEL
- 16.28 BILAN SECOURISTE - MATERIEL
- 16.29 BILAN SECOURISTE - CONSOMMABLES
- 16.30 SOINS SECOURISTES
- 16.31 EPI SECOURS A VICTIMES
- 16.32 SPECIALITES VETERINAIRES

17 : FOURNITURES RELATIVES AUX CEREMONIES ET A L'EVENEMENTIEL

- 17.01 MATERIELS DE PAVOISEMENT
- 17.02 COUPES, MEDAILLES ET DECORATION
- 17.03 OBJETS PROMOTIONNELS ET CADEAUX
- 17.04 FLEURS

18 : INSTRUMENTS DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE.

- 18.01 INSTRUMENTS DE MESURE DES MASSES ET DES LONGUEURS
- 18.02 INSTRUMENTS DE MESURE DES GRANDEURS ELECTRIQUES, ELECTROMAGNETIQUES OU ELECTROSTATIQUES
- 18.03 APPAREILS POUR LE CONTROLE AUTOMATIQUE
- 18.04 COMPTEURS
- 18.05 MATERIELS OPTIQUES
- 18.06 MONTRES, PENDULES ET HORLOGES

19 : ACQUISITION DE FOURNITURES ET DE MATERIELS DE TRANSPORT

10242-20141216-146106077-DE

- 19 01 VEHICULES DE LIAISON ET DE COMMANDEMENT
- 19 02 VEHICULES UTILITAIRES OU CHASSIS CABINE DE – 3,5 TONNES
- 19 03 VEHICULES DE + 3, 5 TONNES
- 19 04 CHASSIS CABINE DE + 3,5 TONNES
- 19 05 CONTENEURS OU REMORQUES
- 19 06 BATEAUX AVEC REMORQUES
- 19 07 CELLULES OU BERGES
- 19 08 PNEUMATIQUES ET ACCESSOIRES – 3,5 TONNES
- 19 09 PNEUMATIQUES ET ACCESSOIRES + 3,5 TONNES
- 19.10 EPAVES
- 19 11 PIECES DETACHEES VEHICULES DE + 3, 5 TONNES
- 19.12 PIECES DETACHEES VEHICULES DE - 3, 5 TONNES
- 19.13 EQUIPEMENTS POUR VEHICULES
- 19.14 ENGIN SPECIAUX

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2014

Publication : 23/12/2014

20 : MOBILIER.

- 20.01 MOBILIER DE CHAMBRE
- 20.02 MOBILIER DE BUREAU
- 20.03 VESTIAIRES
- 20.04 RAYONNAGE
- 20.05 MOBILIER POUR REFECTOIRE
- 20.06 MOBILIER SPECIFIQUE OU TECHNIQUE

21 : MATERIELS DE SPORT ET DE FORMATION

- 21.01 MATERIEL DE SPORT
- 21.02 FOURNITURES ET CONSOMMABLES POUR LE MATERIEL DE SPORT
- 21.03 MATERIEL DE FORMATION
- 21.04 FOURNITURES ET CONSOMMABLES POUR LE MATERIEL DE FORMATION

22 : ACQUISITION POUR BÂTIMENTS.

- 22.01 MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- 22.02 EQUIPEMENTS POUR LA CONSTRUCTION
- 22.03 PRODUITS SYLVICOLES

23 : MATERIELS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET D'ECLAIRAGE (HORS QUINCAILLERIE ET HORS MATERIELS D'INTERVENTION ET HORS MATERIEL BIOMEDICAL)

- 23.01 MATERIEL ELECTRIQUE
- 23.02 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET D'ECLAIRAGE
- 23.03 ALIMENTATIONS ET ONDULEURS
- 23.04 GROUPE ELECTROGENES
- 23.05 PILES
- 23.06 ACCUMULATEURS ET BATTERIES

24 : FOURNITURE DE FLUIDES

- 24.01 ELECTRICITE
- 24.02 COMBUSTIBLES GAZEUX DISTRIBUES
- 24.03 COMBUSTIBLES LIQUIDES DISTRIBUES
- 24.04 EAU

25 : FOURNITURE MACHINES ET EQUIPEMENTS.

- 25.01 MATERIELS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION
- 25.02 ASCENSEURS ET MONTE CHARGES
- 25.03. RESERVOIRS, CITERNES
- 25.04 MACHINES-OUTILS D'ATELIER
- 25.05 MACHINES OUTILS SPECIFIQUES
- 25.06 APPAREILS DE MESURE
- 25.07 EQUIPEMENTS DE GEOLOCALISATION
- 25 08 ELECTROMENAGER
- 25.09 MATERIEL D'AFFRANCHISSEMENT

26 : FOURNITURES DE MATERIELS ET D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE BUREAU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2014

Publication : 23/12/2014

- 26.01 MACHINES DE BUREAU (HORS PHOTOCOPIEURS)
- 26.02 MICRO-ORDINATEURS ET STATIONS DE TRAVAIL
- 26.03 GROS ORDINATEURS (MAINFRAME), SERVEURS, CALCULATEURS SPECIALISES
- 26.04 EXTENSIONS DE PUISSANCE
- 26.05 PERIPHERIQUES (HORS IMPRIMANTES)
- 26.06 EQUIPEMENTS DE RESEAUX INFORMATIQUES
- 26.07 CONSOMMABLES
- 26.08 PHOTOCOPIEURS
- 26.09 IMPRIMANTES
- 26.10 CARTOUCHES D'ENCRE POUR MATERIELS D'IMPRESSION
- 26.11 FOURNITURES DE BUREAU

27 : PRODUITS D'ENTRETIEN A USAGE DOMESTIQUE ET ARTICLES DE DROGUERIE.

- 27.01 PRODUITS D'ENTRETIEN A USAGE DOMESTIQUE
- 27.02 MATERIEL DE NETTOYAGE
- 27.03 ARTICLES MENAGERS ET DROGUERIE
- 27.04 VAISSELLE

28 : MATERIELS D'INCENDIE ET DE SECOURS (autres que véhicules)

- 28.01 MATERIELS DE DESINCARCERATION
- 28.02 MATERIELS D'EXTINCTION - LANCES
- 28.03 MATERIELS D'EXTINCTION - TUYAUX
- 28.04 PIECES DE JONCTION ET ACCESSOIRES HYDRAULIQUES
- 28.05 MATERIELS DE BALISAGE ET DE SIGNALISATION
- 28.06 MATERIELS D'EPUISEMENT ET D'ASSECHEMENT
- 28.07 MATERIELS DE MESURE ET DETECTION
- 28.08 MATERIELS DE RECONNAISSANCE
- 28.09 MATERIELS DE SAUVETAGE AQUATIQUE
- 28.10 MATERIELS DE LUTTE CONTRE LES RISQUES TECHNOLOGIQUES
- 28.11 MATERIELS DE PROTECTION RESPIRATOIRE
- 28.12 MATERIELS D'ECLAIRAGE ET DE SIGNALISATION
- 28.13 MATERIELS DE SAUVETAGE ET DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES
- 28.14 ECHELLES
- 28.15 MATERIELS DE MANŒUVRE DE FORCE
- 28.16 MATERIELS DE TRONCONNAGE
- 28.17 MATERIELS DE LUTTE CONTRE LES HYMENOPTERES
- 28.18 MATERIELS DE VENTILATION
- 28.19 MATERIELS DE CAPTURE D'ANIMAUX
- 28.20 MATERIELS DE SAUVETAGE GRIMP ET SDE
- 28.21 CONSOMMABLES INCENDIE
- 28.22 COMPRESSEURS D'AIR RESPIRABLE
- 28.23 AUTRES MATERIELS D'INTERVENTION

29 : TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES.

- 29.01 TRANSPORTS DE PERSONNEL
- 29.02 TRANSPORTS DE MATERIEL

30 : SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS.

- 30.01 SERVICES DE TELEPHONIE FILAIRE (ABONNEMENTS ET COMMUNICATIONS)
- 30.02 SERVICES DE TELEPHONIE MOBILE (ABONNEMENTS ET COMMUNICATIONS)
- 30.03 SERVICES DE RESEAUX DE TRANSMISSION DE DONNEES (ABONNEMENTS ET COMMUNICATIONS)
- 30.04 MAINTENANCE DES MATERIELS DE TELEPHONIE ET DES EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATION
- 30.05 MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION
- 30.06 INSTALLATION ET MONTAGE DES MATERIELS DE TELEPHONIE
- 30.07 SERVICES DE CONSEIL EN TELECOMMUNICATION
- 30.08 ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

31 : SERVICES RELATIFS AUX COURRIERS.

- 31.01 AFFRANCHISSEMENT
- 31.02 LOCATION DE MATERIEL D'AFFRANCHISSEMENT
- 31.03 MAINTENANCE DE MATERIEL D'AFFRANCHISSEMENT

32 : ASSURANCES.

- 32.01 ASSURANCES DU PATRIMOINE DOMMAGES AUX BIENS
- 32.02 ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES
- 32.03 ASSURANCES AUTOMOBILES
- 32.04 ASSURANCES CONSTRUCTION
- 32.05 ASSURANCES DE RESPONSABILITE CIVILE
- 32.06 ASSURANCES DE PROTECTION JURIDIQUE
- 32.07 ASSURANCES BRIS DE MACHINES
- 32.08 ASSURANCES FLOTTE DES NAVIRES ET EMBARCATIONS
- 32.09 ACTIVITE DE CONSEIL EN ASSURANCE

33 : SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES.

- 33.01 CREDIT-BAIL
- 33.02 AUTRES SERVICES D'AUXILIAIRES FINANCIERS
- 33.03 ASSISTANCE ET CONSEIL
- 33.04 SERVICES BANCAIRES

34 : SERVICES INFORMATIQUES ET DE RADIOCOMMUNICATION

- 34.01 SCHEMA DIRECTEUR ET AUDIT EN ORGANISATION
- 34.02 ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
- 34.03 ACHAT ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIFS METIER
- 34.04 ACHAT ET DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS
- 34.05 MAINTENANCE LOGICIELLE
- 34.06 PRESTATIONS DE SERVICE MATERIELLES
- 34.07 INFOGERANCE D'UN SYSTEME D'INFORMATION
- 34.08 PRESTATIONS DE SERVICE LOGICIELLES
- 34.09 MAINTENANCE DES GROS ORDINATEURS, SERVEURS ET CALCULATEURS SPECIALISES
- 34.10 MAINTENANCE DES MICRO-ORDINATEURS, MINI-ORDINATEURS, STATIONS DE TRAVAIL, PERIPHERIQUES INFORMATIQUES
- 34.11 MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DES RESEAUX INFORMATIQUES
- 34.12 MAINTENANCE DES APPLICATIFS METIER
- 34.13 MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE GEOLOCALISATION
- 34.14 MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS D'ALERTE COLLECTIFS
- 34.15 MAINTENANCE DES TERMINAUX RADIO
- 34.16 MAINTENANCE DES RESEAUX DE TRANSPORT
- 34.17 MAINTENANCE DES RESEAUX DE RADIOCOMMUNICATION
- 34.18 MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS D'ALERTE
- 34.19 LOCATION MAINTENANCE DES PHOTOCOPIEURS

35 : SERVICES DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT.

- 35.01 PRESTATIONS D'HEBERGEMENT POUR FORMATION
- 35.02 AUTRES PRESTATIONS D'HEBERGEMENT
- 35.03 SERVICES DE RESTAURATION POUR FORMATION
- 35.04 AUTRES SERVICES DE RESTAURATION
- 35.05 PRESTATIONS DE TRAITEUR
- 35.06 LOCATION DE FONTAINES A EAU

36 : ETUDES LIEES AUX PROGRAMMES BATIMENTAIRES

- 36.01 ASSISTANCE A MAITRE D'OUVRAGE
- 36.02 BUREAU DE CONTROLE
- 36.03 BUREAU ETUDES TECHNIQUES
- 36.04 DIAGNOSTIC BATIMENT ET DE SES INSTALLATIONS TECHNIQUES
- 36.05 GEOMETRE
- 36.06 MAÎTRE D'ŒUVRE
- 36.07 ORDONNANCEMENT PILOTAGE ET COORDINATION
- 36.08 SECURITE PROTECTION DE LA SANTE
- 36.09 SONDAGES, ETUDES DES SOLS
- 36.10 CONSEIL EN SECURITE

37 : CONSEIL ET PRESTATIONS EN COMMUNICATION.

- 37.01 CONSEIL EN COMMUNICATION
- 37.02 ETUDES SONDAGES ET ENQUÊTES
- 37.03 CAMPAGNES DE COMMUNICATION (INFORMATION, PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES SALONS, FOIRES)
- 37.04 CONCEPTION GRAPHIQUE
- 37.05 PRESTATION MULTIMEDIA
- 37.06 REALISATION D'EXPOSITION OU DE STAND

38. PRESTATIONS LIEES AUX CEREMONIES ET A L'EVENEMENTIEL

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2014

Publication : 23/12/2014

- 38.01 LOCATION D'ESPACES
- 38.02 LOCATION DE MATERIELS
- 38.03 REALISATION DE SIGNALÉTIQUE EVENEMENTIELLE

39. ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES

- 39.01 AFFICHAGE
- 39.02 AUDIOVISUEL
- 39.03 PRESSE ECRITE
- 39.04 ANNONCES LEGALES
- 39.05 OFFRES D'EMPLOI
- 39.06 AUTRES PUBLICATIONS

40. INTRANET INTERNET

- 40.01 CONCEPTION ET REALISATION DE SITES INTERNET ET INTRANET
- 40.02 HEBERGEMENT DE SITES INTERNET ET INTRANET
- 40.03 MAINTENANCE DE SITES INTERNET ET INTRANET

41 : SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN.

- 41.01 NETTOYAGE COURANT DES LOCAUX.
- 41.02 NETTOYAGE SPECIALISE
- 41.03 NETTOYAGE DE VEHICULES
- 41.04 LOCATION - ENTRETIEN D'APPAREILS D'HYGIENE
- 41.05 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- 41.06 NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES VESTES ET SURPANTALONS TEXTILES
- 41.07 NETTOYAGE DES VETEMENTS D'UNIFORME
- 41.08 NETTOYAGE DU LINGE
- 41.09 AUTRE NETTOYAGE D'EPI
- 41.10 LOCATION DE LINGE

42 : SERVICES JURIDIQUES.

- 42.01 SERVICES DE CONSEILS JURIDIQUES
- 42.02 SERVICES DE REPRESENTATION JURIDIQUE
- 42.03 SERVICES D'ETABLISSEMENT D'ACTES AUTHENTIQUES ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE

43 : SERVICES SANITAIRES.

- 43.01 PRESTATIONS DE SERVICE DE SOINS ET D'EXAMEN HOSPITALIER DANS LE CADRE DES RELATIONS INTERETABLISSEMENTS (Y COMPRIS ANALYSE D'IMAGERIE)
- 43.02 PRESTATIONS DE SERVICE DE SOINS MEDICAUX EFFECTUES PAR DES PRATICIENS GENERALISTES ET SPECIALISTES
- 43.03 SERVICES DE PREVENTION, DE SOINS VETERINAIRES
- 43.04 CONTRÔLES ET ANALYSES BIOLOGIQUES ET AUTRES ANALYSES DE LABORATOIRES POUR LA SANTE HUMAINE OU ANIMALE A L'EXCLUSION DES ANALYSES OFFICIELLES REALISEES DANS LE CADRE DES CONTRÔLES SANITAIRES

44 : SERVICES D'ASSAINISSEMENT, DE VOIERIE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS.

- 44.01 ASSAINISSEMENT DES RESEAUX D'EAU
- 44.02 ENLEVEMENT ET TRI DES ORDURES MENAGERES
- 44.03 ELIMINATION DES DECHETS INDUSTRIELS
- 44.04 ENLEVEMENT ET TRI DES AUTRES DECHETS A RISQUE
- 44.05 PRESTATION DE BROYAGE ET COMPACTAGE
- 44.06 LOCATION DE BENNES A DECHETS

45 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET PREPARATION AUX CONCOURS.

042-284210242-20141216-146106077-DE

- 45.01 FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
- 45.02 PREPARATION AUX CONCOURS OU EXAMENS PROFESSIONNELS
- 45.03 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
- 45.04 FORMATION DE SPECIALISATION
- 45.05 PARTICIPATION AUX COLLOQUES ET SEMINAIRES
- 45.06 SERVICES DES ECOLES DE CONDUITE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2014

Publication : 23/12/2014

46 : SERVICES IMMOBILIERS.

- 46.01 SERVICES DES AGENCES IMMOBILIERES ET D'ADMINISTRATION D'IMMEUBLES
- 46.02 LOCATION DE SITES SUPPORTS DE MOYENS DE COMMUNICATION

47 : SERVICES DE CONTROLE (HORS CONSTRUCTION)

- 47.01 CONTROLE TECHNIQUE DES VEHICULES DE – DE 3.5 TONNES
- 47.02 CONTROLE TECHNIQUE DES VEHICULES DE + DE 3.5 TONNES
- 47.03 CONTROLE DES MATERIELS DE LEVAGE
- 47.04 CONTROLE DES MATERIELS ELECTRIQUES EMBARQUES
- 47.05 CONTROLE DES EXTINCTEURS
- 47.06 CONTROLE DES CONTENANTS DE GAZ COMPRIMES
- 47.07 CONTROLE DES MOYENS ELEVATEURS AERIENS
- 47.08 CONTROLE DES OUTILS DE DESINCARCERATION
- 47.09 CONTROLE DES LOTS DE SAUVETAGE ET DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES
- 47.10 CONTROLE DES COMPRESSEURS D'AIR NON RESPIRABLE
- 47.11 CONTROLE DES APPAREILS DE DETECTION
- 47.12 CONTROLE DES APPAREILS RESPIRATOIRES
- 47.13 CONTROLE DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE LES RISQUES TECHNOLOGIQUES
- 47.14 AUTRES CONTROLES PERIODIQUES

48 : SERVICES RELATIFS AUX MATERIELS ET ENGINS DE TRANSPORT

- 48.01 AMENAGEMENT DES VEHICULES DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE STRUCTURE
- 48.02 AMENAGEMENT DES VEHICULES DE LUTTE CONTRE LES FEUX D'ESPACES NATURELS
- 48.03 AMENAGEMENT DES VEHICULES CONTRE LES RISQUES PARTICULIERS
- 48.04 AMENAGEMENT DES VEHICULES POUR LE SECOURS A PERSONNE
- 48.05 AMENAGEMENT DES VEHICULES DE PROTECTION OU D'ECLAIRAGE ET VENTILATION
- 48.06 AMENAGEMENT DES VEHICULES DE TRANSPORT DES MATERIELS ET PERSONNEL
- 48.07 AMENAGEMENT DES VEHICULES DE SOUTIEN
- 48.08 AMENAGEMENT DES VEHICULES DE LIAISON ET DE COMMANDEMENT
- 48.09 REMISE EN ETAT D'AMENAGEMENT OU CHASSIS DE VEHICULES EXISTANTS
- 48.10 MAINTENANCE DES VEHICULES – 3,5 TONNES
- 48.11 MAINTENANCE DES VEHICULES + 3,5 TONNES
- 48.12 CARROSSERIE DES VEHICULES – 3,5 TONNES
- 48.13 CARROSSERIE DES VEHICULES + 3,5 TONNES
- 48.14 MAINTENANCE DES BATEAUX
- 48.15 MAINTENANCE DES REMORQUES ET CELLULES
- 48.16 MAINTENANCE DES ECHELLES
- 48.17 MAINTENANCE DES MOYENS ELEVATEURS AERIENS
- 48.18 MAINTENANCE DES REMORQUES ET CELLULES
- 48.19 MAINTENANCE DES AUTRES VEHICULES ET ENGINS

49 : SERVICES DE MAINTENANCE DES MATERIELS D'INTERVENTION :

- 49.01 MAINTENANCE DES MATERIELS DE DESINCARCERATION
- 49.02 MAINTENANCE DES MATERIELS D'EXTINCTION
- 49.03 MAINTENANCE DES MATERIELS DE BALISAGE ET DE SIGNALISATION
- 49.04 MAINTENANCE DES MATERIELS D'EPUISEMENT ET D'ASSECHEMENT
- 49.05 MAINTENANCE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE SAUVETAGE EN MILIEU PERILLEUX
- 49.06 MAINTENANCE DES MATERIELS DE MESURE ET DETECTION
- 49.07 MAINTENANCE DES MATERIELS DE TRACTION, LEVAGE ET ETAIEMENT
- 49.08 MAINTENANCE DES MATERIELS DE PROTECTION RESPIRATOIRE
- 49.09 MAINTENANCE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LE SAUVETAGE AQUATIQUE
- 49.10 MAINTENANCE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LES RISQUES TECHNOLOGIQUES
- 49.11 MAINTENANCE DES COMPRESSEURS
- 49.12 MAINTENANCE D'AUTRES MATERIELS ET EQUIPEMENTS D'INTERVENTION

50 : SERVICES DE MAINTENANCE DIVERS :

- 50.01 MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS MECANIQUES
- 50.02 MAINTENANCE DES APPAREILS MENAGERS

50.03 MAINTENANCE DES MACHINES DE BUREAU (HORS INFORMATIQUE)
 50.04 MAINTENANCE DES MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES
 50.05 MAINTENANCE DE MATERIEL DE FORMATION
 50.06 MAINTENANCE DES MACHINES ET MATERIELS DE CHAUFFAGE ET DES MATERIELS SANITAIRES ET DE PLOMBERIE
 50.07 MAINTENANCE D'INSTALLATIONS DE LEVAGE ET DE TRANSPORT ELECTRO-MECANIQUES
 50.08 MAINTENANCE D'INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
 50.09 MAINTENANCE DE RESERVOIRS
 50.10 MAINTENANCE D'INSTALLATIONS ET D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET L'INTRUSION
 50.11 MAINTENANCE D'INSTALLATIONS ET D'EQUIPEMENTS DE CONTROLE DES ACCES, DE PORTES AUTOMATIQUES
 50.12 MAINTENANCE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET CONTROLE
 50.13 LOCATION DE MATERIELS DE SPORT
 50.14 LOCATION MATERIEL DE FORMATION
 50.15 MAINTENANCE DE MATERIEL DE SPORT

042-284210242-20141216-146106077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2014

Publication : 23/12/2014

51 : SERVICES AUDIOVISUELS

51.01 MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU MATERIEL AUDIOVISUEL
 51.02 LOCATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL
 51.03 MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE
 51.04 MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU MATERIEL DE SONORISATION
 51.05 LOCATION DE MATERIEL DE SONORISATION
 51.06 MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

52 : SERVICES DE REPROGRAPHIE

52.01 IMPRESSION NUMERIQUE DE DOCUMENTS ET FAÇONNAGE
 52.02 IMPRESSION OFFSET
 52.03 REPROGRAPHIE.

53 : SERVICES LIES AUX PRODUITS DE SANTE ET MATERIEL MEDICO-SECOURISTE

53.01 DASRIA - PRESTATIONS DE SERVICES
 53.02 ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIEL DE MEDECINE D'APTITUDE
 53.03 ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIEL DE SURVEILLANCE MEDICALE
 53.04 ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIEL DE FORMATION DU PÔLE SANTE
 53.05 ENTRETIEN ET REPARATION DES DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES
 53.06 ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIEL D'ASSISTANCE RESPIRATOIRE
 53.07 ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIEL D'IMMOBILISATION
 53.08 ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIEL DE BILAN SECOURISTE
 53.09 OXYGENE MEDICAL-SERVICES
 53.10 MEOPA-SERVICES